



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Etablissement :  
Institut universitaire Saint Pie X  
Académie de Paris

Evaluation des diplômes de licence  
délivrés sous jury rectoral

octobre 2009



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Etablissement :  
Institut universitaire Saint Pie X  
Académie de Paris

Evaluation des diplômes de licence  
délivrés sous jury rectoral

Le Président  
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des formations  
et des diplômes

Le Directeur

Alain Menand

octobre 2009



## Rapport d'évaluation d'une mention de licence

Établissement : Institut Universitaire Saint Pie X

Mention : Histoire

### Appréciation générale :

Le dossier présenté par l'institut est particulièrement confus et lorsqu'il est renseigné, il l'est de manière très lacunaire. Le dossier fait référence dans un courrier dont l'objet vise des « *précisions quant à l'organisation des études à l'institut Universitaire Saint Pie X* » aux « licences européennes d'histoire, lettres classiques et philosophie », puis à des « options » en géographie et en « histoire de l'art ». Ensuite, dans le document de présentation générale de l'évolution des programmes, il est fait mention de quatre « filières » reprenant les trois intitulés des « licences » (histoire-option géographie ; lettres classiques ; philosophie et enfin « les formations intégrées » proposées en options visant « la préparation à sciences politiques » et une « formation des maîtres ». Cette présentation est commune aux trois dossiers concernant les lettres classiques, l'histoire et la philosophie. Face à cette confusion inhérente à la constitution du dossier présenté par l'Institut, l'évaluation a porté sur trois mentions séparées : les mentions « Lettres classiques », « Histoire » et « Philosophie ». Le dossier ne distinguant pas clairement les spécificités de ces mentions, plusieurs remarques sont donc communes à ces trois mentions.

La mention « Histoire » est axée sur la mise en perspective du Moyen Age et comporte des enseignements relatifs au monde contemporain durant la première moitié du XXe siècle. Elle est associée à certains des enseignements dispensés en Lettres classiques (latin-grec) et en Philosophie.

Une option en « Histoire de l'art » est également proposée.

A tous les niveaux de la licence, les enseignements principaux sont présentés, sans spécification, en quatre temps, sans modification d'intitulés : « 1. Histoire ancienne ; 2. Histoire médiévale ; 3. Histoire moderne ; 4. Histoire contemporaine ». Les détails exposés dans les programmes mettent en exergue une approche privilégiée du christianisme. Cette perception est particulièrement mise en évidence dans les enseignements dispensés en « Histoire contemporaine » en 3<sup>ème</sup> année dont le thème est : « Le Saint-Siège, l'Église et l'Etat en France de Pie IX à saint Pie X » au 1<sup>er</sup> semestre : « Les papes et la France. Gallicanisme, ultramontanisme et question romaine (1849-1877) ; l'épiscopat français de la IIe République au début de la IIIe République », au 2<sup>nd</sup> semestre : « Le Saint-Siège et l'Église de France face à la République (1878-1914) ».

### Les points les plus forts :

1-	Structuration des emplois du temps par semaine équilibrée.
2-	
3-	

### Les points les plus faibles :

1-	La structuration générale des enseignements n'obéit pas aux principes directeurs de l'enseignement supérieur tel qu'ils sont définis dans le Code de l'éducation. Ainsi, par exemple, la limite de temps et d'espace attribuée aux enseignements met à distance les fondamentaux de l'histoire contemporaine (par exemple, aucune ouverture n'est opérée sur les mécanismes d'expansion des empires comme sur les processus contemporains de décolonisation, aucune vision des conflits sociaux et politiques de la seconde moitié du XX <sup>e</sup> siècle n'est proposée).
2-	Aucune information sur les passerelles et modalités de réorientation, lesquelles ne peuvent être pensées exclusivement entre les mentions proposées par l'Institut.
3-	La seule présentation d'une liste des « correcteurs » en Histoire ne saurait suffire à présenter et définir le rôle de l'équipe pédagogique, dont certains membres ne sont pas docteurs, mais simplement titulaires d'un DEA tant en histoire, qu'en histoire de l'art et en géographie.

### Recommandations :

<p>La mention, si elle répond au caractère propre de l'établissement, ne devrait pas exclure des passages vers des enseignements qui, bien que 'profanes', rendraient compte d'une scientificité essentielle pour l'insertion professionnelle des étudiants dans un monde en mutation permanente.</p> <p>Les découvertes scientifiques contemporaines (en matière de sciences sociales et humaines) ne devraient pas être passées sous silence. Ainsi, par exemple, pour tout étudiant qui voudrait se prévaloir de la licence pour aborder un master dans une université, les acquis dont il devrait faire preuve ne pourraient être révélés par les intitulés généraux. Si l'objectif, tel qu'annoncé, est « l'espace européen des savoirs », par delà les perspectives offertes en géographie européenne qui sont quelque peu dépassées, une reconsidération des mouvements migratoires européens est tout aussi substantielle (expansion des empires, colonisation, stratégies économiques, etc.) qu'un développement des connaissances du monde moderne de la 2<sup>ème</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle.</p> <p>Comme la mention « Histoire » constitue le pivot des approches envisagées, les enseignements en « Philosophie » et en « Lettres classiques » se comprennent en relation constante avec celle-ci. La qualité 'européenne' soulignée dans ces cursus suppose une survalorisation de l'Eglise plus que du monde chrétien, peu d'enseignements évoquent les autres religions de ce même monde (à part une brève incursion dans les espaces du Proche-Orient). Il pourrait donc être inséré des enseignements plus approfondis sur le monde contemporain (en couvrant aussi la 2<sup>nde</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle et en abordant des thèmes diversifiés) afin de rendre compte des variables (pluri)culturelles dans la construction européenne, laquelle ne se réduit pas à une configuration géographique.</p> <p>Des dispositifs d'aide à la réussite devraient être pensés en rapport avec l'entrée dans la vie active des étudiants. Les informations transmises au sujet des « formations intégrées » ne sauraient suffire. Une plus large ouverture des connaissances devrait pouvoir assurer cette orientation générale.</p> <p>Une meilleure identification de l'équipe pédagogique responsable permettrait un dispositif d'aide à la réussite plus efficace : elle devrait notamment renseigner les étudiants sur les passerelles existantes et les modalités de compensation. L'information sur les réorientations disciplinaires et sur une insertion professionnelle à destination des étudiants serait ainsi plus approfondie.</p> <p>Le « bilan statistique provisoire sur le suivi des étudiants » devrait être repensé</p>
--

de manière à permettre un suivi détaillé du devenir des étudiants allant au-delà de l'identification des pourcentages de ceux qui « travaillent », « étudient » et « autres cas ».

Des informations sur les effectifs des étudiants devraient être fournies.

Il conviendrait de clarifier quels seraient les partenariats, s'ils existent, qui justifieraient l'attribution de la qualification de « licences européennes ».

Enfin, il est à noter que les formations proposées sont élaborées dans la visée d'un diplôme de *maîtrise* conçu sur une année d'étude, ce qui ne correspond pas à la structuration des LMD.

A l'avenir, une plus grande attention devrait être apportée à la composition du dossier pour une évaluation des formations et des diplômes.

*Echelle d'appréciation :*

*A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;*

*A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;*

*B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;*

*C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.*

**Notation (A+, A, B, C) : C**



## Rapport d'évaluation d'une mention de licence

Établissement : Institut Universitaire Saint Pie X

Mention : Lettres classiques

### Appréciation générale :

Le dossier présenté par l'Institut est particulièrement confus et lorsqu'il est renseigné, il l'est de manière très lacunaire. Le dossier fait référence dans un courrier dont l'objet vise des « *précisions quant à l'organisation des études à l'institut Universitaire Saint Pie X* » aux « licences européennes d'histoire, lettres classiques et philosophie », puis à des « options » en géographie et en « histoire de l'art ». Ensuite, dans le document de présentation générale de l'évolution des programmes il est fait mention de quatre « filières » reprenant les trois intitulés des « licences » (histoire-option géographie ; lettres classiques ; philosophie et enfin « les formations intégrées » proposées en options visant « la préparation à sciences politiques » et une « formation des maîtres ». Cette présentation est commune aux trois dossiers concernant les lettres classiques, l'histoire et la philosophie. Face à cette confusion inhérente à la constitution du dossier présenté par l'institut, l'évaluation a porté sur trois mentions séparées : les mentions « Lettres classiques », « Histoire » et « Philosophie ». Le dossier ne distinguant pas clairement les spécificités de ces mentions, plusieurs remarques sont donc communes à ces trois mentions.

La mention « Lettres classiques » œuvre pour une revitalisation du latin. Les enseignements sont principalement construits sur deux pôles : la littérature française et la littérature latine. Ils se déroulent en cours dont les emplois du temps par semaine sont préétablis : « 1 Littérature française ; 2. Langue française ; 3. Littérature latine ; 4. Langue latine ; 5. Littérature grecque ; 6. Langue grecque ».

### Les points les plus forts :

1-	Structuration des emplois du temps par semaine équilibrée.
2-	
3-	

### Les points les plus faibles :

1-	La structuration générale des enseignements n'obéit pas aux principes directeurs de l'enseignement supérieur tel qu'ils sont définis dans le Code de l'éducation. La présentation implicite du latin comme une « langue vivante » accuse une certaine distance par rapport aux formations équivalentes dans d'autres établissements.
2-	Aucune information sur les passerelles et modalités de réorientation, lesquelles ne peuvent être pensées exclusivement entre les mentions proposées par l'Institut.
3-	La seule présentation d'une liste des « correcteurs » en Lettres classiques ne saurait suffire à présenter et définir le rôle de l'équipe pédagogique.

## Recommandations :

Les approches linguistiques ne sont pas associées aux découvertes de la sémiotique lesquelles sont fondamentales pour aborder les fondations historiques des langues étudiées. Une vision trop restrictive de certains enseignements est notée comme par exemple, pour l'étude de « Civilisation et histoire de la littérature grecque » en 3<sup>ème</sup> année de licence ; sont simplement cités : « Les premiers temps chrétiens : les Pères apostoliques ; saint Justin ; saint Clément et saint Cyrille d'Alexandrie ; Origène. L'Église d'Orient au IV<sup>e</sup> siècle : saint Grégoire de Naziance ; saint Basile de Césarée ; saint Grégoire de Nysse et saint Jean Chrysostome ». Ces différentes données font ainsi quelque peu douter d'une *rationalité objective de l'enseignement dispensé*.

Des dispositifs d'aide à la réussite devraient être pensés en rapport avec l'entrée dans la vie active des étudiants. Les informations transmises au sujet des « formations intégrées » ne sauraient suffire. Une plus large ouverture des connaissances devrait pouvoir assurer cette orientation générale.

Une meilleure identification de l'équipe pédagogique responsable permettrait un dispositif d'aide à la réussite plus efficace : elle devrait notamment renseigner les étudiants sur les passerelles existantes et les modalités de compensation. L'information sur les réorientations disciplinaires ou sur une insertion professionnelle à destination des étudiants serait ainsi plus approfondie.

Le « bilan statistique provisoire sur le suivi des étudiants » devrait être repensé de manière à permettre un suivi détaillé du devenir des étudiants allant au-delà de l'identification des pourcentages de ceux qui « travaillent », « étudient » et « autres cas ».

Des informations sur les effectifs devraient être fournies.

Il conviendrait de clarifier quels seraient les partenariats, s'ils existent, qui justifieraient l'attribution de la qualification de « licences européennes ».

Enfin, il est à noter que les formations proposées sont élaborées dans la visée d'un diplôme de *maîtrise* conçu sur une année d'étude, ce qui ne correspond pas à la structuration des LMD.

A l'avenir, une plus grande attention devrait être apportée à la composition du dossier pour une évaluation des formations et des diplômes.

### *Echelle d'appréciation :*

*A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;*

*A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;*

*B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;*

*C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.*

Notation (A+, A, B, C) : C



## Rapport d'évaluation d'une mention de licence

Établissement : Institut Universitaire Saint Pie X

Mention : Philosophie

### Appréciation générale :

Le dossier présenté par l'Institut est particulièrement confus et lorsqu'il est renseigné, il l'est de manière très lacunaire. Le dossier fait référence dans un courrier dont l'objet vise des « *précisions quant à l'organisation des études à l'Institut Universitaire Saint Pie X* » aux « licences européennes d'histoire, lettres classiques et philosophie », puis à des « options » en géographie et en « histoire de l'art ». Ensuite dans le document de présentation générale de l'évolution des programmes il est fait mention de quatre « filières » reprenant les trois intitulés des « licences » (histoire-option géographie ; lettres classiques ; philosophie et enfin « les formations intégrées » proposées en options visant « la préparation à sciences politiques » et une « formation des maîtres ». Cette présentation est commune aux trois dossiers concernant les lettres classiques, l'histoire et la philosophie. Face à cette confusion inhérente à la constitution du dossier présenté par l'Institut, l'évaluation a porté sur trois mentions séparées : les mentions « Lettres classiques », « Histoire » et « Philosophie ». Le dossier ne distinguant pas clairement les spécificités de ces mentions, plusieurs remarques sont donc communes à ces trois mentions.

La mention de « Philosophie » est concentrée autour de questionnements relatifs aux pensées et aux croyances. L'auteur-clef étudié est Saint Thomas d'Aquin. Sont également au programme Aristote et Descartes. La première année se constitue autour des fondamentaux suivants : « 1. Introduction générale ; 2. Cosmologie ; 3. Philosophie ancienne ; 4. Psychologie ; 5. Ethique » ; la deuxième année suivant les enseignements ainsi déclinés : « 1. Métaphysique ; 2. Croyance et foi ; 3. Philosophie moderne ; 4. Epistémologie ; 5. Politique » ; la troisième et dernière année selon ces modules fondamentaux : « 1. Introduction à la Théologie ; 2. Philosophie moderne et contemporaine ; 3. Histoire des idées politiques ».

### Les points les plus forts :

1-	Structuration des emplois du temps par semaine équilibrée.
2-	
3-	

### Les points les plus faibles :

1-	La structuration générale des enseignements n'obéit pas aux principes directeurs de l'enseignement supérieur tel qu'ils sont définis dans le Code de l'éducation. Les composantes sociales et économiques des grands courants de la philosophie depuis les Lumières jusqu'au XX <sup>e</sup> siècle ne sont pas abordées.
2-	Aucune information sur les passerelles et modalités de réorientation, lesquelles ne peuvent être pensées exclusivement entre les mentions proposées par l'Institut.
3-	La seule présentation d'une liste des « correcteurs » en philosophie ne saurait suffire à présenter et définir le rôle de l'équipe pédagogique, qui n'intègre pas, à la lecture du dossier, de spécialistes en psychologie alors même que la maquette prévoit un tel enseignement.

## Recommandations :

La mention « Philosophie », si elle répond au caractère propre de l'établissement, ne devrait pas exclure des passages vers des enseignements qui, bien que 'profanes', rendraient compte d'une scientificité essentielle pour l'insertion professionnelle des étudiants dans un monde en mutation permanente.

Ainsi dans le dépassement des considérations morales, la réduction de l'enseignement des grands systèmes philosophiques de Descartes à Heidegger en une seule unité (Epoque contemporaine, de Hegel à Heidegger), paraît pour le moins handicapante pour un étudiant qui envisagerait de présenter sa candidature aux concours ou dans d'autres universités (publiques) pour suivre un master. L'extension des problématiques vers la connaissance des philosophies allemandes, italiennes et anglo-saxonnes révélées après le XVIIIe siècle semblerait assurer aux étudiants des connaissances plus à même de leur permettre d'envisager des connaissances de culture générale.

Des dispositifs d'aide à la réussite devraient être pensés en rapport avec l'entrée dans la vie active des étudiants. Les informations transmises au sujet des « formations intégrées » ne sauraient suffire. Une plus large ouverture des connaissances devrait pouvoir assurer cette orientation générale.

Une meilleure identification de l'équipe pédagogique responsable permettrait un dispositif d'aide à la réussite plus efficace : elle devrait notamment renseigner les étudiants sur les passerelles existantes et les modalités de compensation. L'information sur les réorientations disciplinaires et sur une insertion professionnelle à destination des étudiants serait ainsi plus approfondie.

Le « bilan statistique provisoire sur le suivi des étudiants » devrait être repensé de manière à permettre un suivi détaillé du devenir des étudiants allant au-delà de l'identification des pourcentages de ceux qui « travaillent », « étudient » et « autres cas ».

Des informations sur les effectifs devraient être fournies.

Il conviendrait de clarifier quels seraient les partenariats, s'ils existent, qui justifieraient l'attribution de la qualification de « licences européennes ».

Enfin, il est à noter que les formations proposées sont élaborées dans la visée d'un diplôme de *maîtrise* conçu sur une année d'étude, ce qui ne correspond pas à la structuration des LMD.

A l'avenir, une plus grande attention devrait être apportée à la composition du dossier pour une évaluation des formations et des diplômes.

### *Echelle d'appréciation :*

*A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;*

*A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;*

*B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;*

*C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.*

Notation (A+, A, B, C) : C

Objet : observations faisant suite au rapport d'évaluation des mentions de licence

Madame, Monsieur,

J'ai lu attentivement les rapports d'évaluation concernant les licences de philosophie, lettres classiques et histoire proposées par l'Institut Universitaire Saint-Pie X et, comme vous nous y invitez, je me permets de vous soumettre en retour les remarques suivantes.

### ***1) Remarque préliminaire***

L'envoi du dossier en vue de l'évaluation a eu lieu en septembre 2008, période de changement de Recteur, ce qui n'a pas facilité la réalisation concrète du travail. Cela explique en partie les défaillances, confusions et lacunes soulignées.

L'intérêt de cette évaluation aura été pour nous de pointer les défaillances et manques de clarté de la présentation du projet pédagogique de notre établissement et de nous inciter tant à en restructurer les éléments défectueux qu'à en accentuer la lisibilité.

Nous avons donc initié un certain nombre de réformes qui vont dans le sens des recommandations et nous les joignons pour information. Nous voudrions par ailleurs par les remarques qui vont suivre rendre plus lisibles les orientations déjà mises en place.

Enfin, il aurait été utile de posséder une liste précise des documents à fournir, leur nombre et leur nature exacte pour répondre pleinement aux exigences de l'organisme d'évaluation.

### ***2) Remarque sur la présentation commune des trois licences (lettres classiques, histoire et philosophie)***

Cela tient au fait que l'Institut a un projet pédagogique qui se développe sur les trois années de licence mais aussi sur le rapprochement et l'interdisciplinarité naturelle de nos fondamentaux : lettres, histoire et philosophie. Nous invitons nos étudiants à s'ouvrir aux disciplines proposées à l'Institut par le biais de cours communs et celui des options interdisciplinaires.

Cela n'empêche pas l'Institut de répondre aux exigences du premier cycle d'études supérieures ouvrant sur divers secteurs d'activité après avoir acquis des méthodes de travail et avoir initié chaque étudiant au travail de la recherche pour le préparer à l'entrée en deuxième cycle. L'ouverture au monde professionnel et le suivi personnalisé tant par la Direction de l'établissement que par le corps enseignant favorisent l'orientation professionnelle de nos

étudiants. La situation géographique (au cœur de Paris) ainsi que des effectifs réduits facilitent l'ouverture au monde du travail qui est abordé dans le cadre de stages en situation pour la formation des maîtres, ou de stages conventionnés de découverte (Louvre, entreprises privées...) pour les autres étudiants. Ces derniers seront d'ailleurs davantage systématisés à partir de la rentrée prochaine.

Dans le cadre de chaque licence, nous proposons un parcours cohérent propre à assurer une solide culture générale tenant compte

- Pour l'histoire : des quatre grandes périodes de l'histoire pour la France, l'Europe, les relations internationales et les questions géopolitiques des grands blocs : histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine, ainsi qu'une ouverture aux civilisations antiques du Moyen Orient.
- Pour la philosophie : des grands courants de pensée de l'Antiquité présocratique aux problématiques de la pensée contemporaine, sans faire d'impasse sur la pensée médiévale
- Pour les lettres classiques : d'une division des fondamentaux entre littérature française, grecque et latine d'une part et de la linguistique française, grecque et latine, d'autre part, à laquelle s'ajoute, en 3<sup>ème</sup> année de licence, une initiation à d'autres linguistiques indo-européennes (langue gotique et sanskrite).

En histoire, deux mentions (géographie et histoire de l'art) sont rendues possibles grâce à un enseignement non négligeable assuré en ces disciplines sur l'ensemble ou une partie de la licence.

Autre particularité et richesse de l'Institut, l'enseignement du latin est commun à tous les étudiants pour ne pas leur fermer les portes du travail de recherche sur les textes, dans le cadre éventuel d'un Master portant sur les périodes de l'antiquité ou du moyen âge, tant en histoire, en lettres qu'en philosophie.

Le croisement des disciplines proposées expliquait la présentation commune. Elle n'en justifie cependant pas la confusion de présentation notée dans le rapport d'évaluation.

### ***3) Remarques concernant les passerelles, les modalités de réorientation et l'ouverture à la professionnalisation***

Les faibles effectifs de l'établissement facilitent le suivi personnalisé des étudiants. Deux rendez-vous annuels sont prévus avec le Recteur pour chaque étudiant afin d'examiner la progression personnelle, son projet d'études et professionnel. Cela ne figurait pas dans le dossier à évaluer.

Il manquait aussi la précision d'un suivi que l'on peut apparenter à une forme de tutorat des professeurs sur les étudiants, forme rendue possible en raison des petits effectifs.

L'interdisciplinarité évoquée ci-dessus permet le changement de filière le cas échéant. L'existence d'enseignements communs (anglais, latin) et d'options interdisciplinaires rend la réorientation possible. Par ailleurs, les étudiants désireux de passer de l'histoire à l'histoire de l'art dans une université publique ou de l'histoire à la géographie, peuvent le faire du fait de nos mentions « géographie » et « histoire de l'art », et ce en cours de licence ou à l'issue de la licence pour aborder un Master 1.

Mais suite aux recommandations du rapport, nous avons lancé une politique de mise en valeur de l'accès à la connaissance des débouchés professionnels des licences de l'Institut par une double procédure :

1. Mise en liaison avec les anciens étudiants de l'Institut dont les parcours professionnels divers prouvent que leur formation est loin d'être handicapante pour le milieu professionnel ;

2. Information dans le cadre de séances de présentations de parcours d'études, de préparation aux concours et de métiers par des professionnels, tout au long de l'année, en dehors des cours, dans le cadre de conférences de sensibilisation.
3. Enfin, pour la préparation des métiers de l'enseignement, la Formation des maîtres est ouverte à ceux qui voudraient s'orienter vers l'enseignement. Des stages en école sont réalisés sur une période de trois semaines continues, sans compter des journées de sensibilisation plus ponctuelles.

#### ***4) Remarques concernant la place de l'Europe dans l'enseignement des licences à l'Institut***

Les racines de l'Europe et son histoire sont au cœur du dispositif des parcours proposés aux étudiants. Les racines gréco-latines et chrétiennes, les influences extra-européennes et non-chrétiennes sont ainsi abordées tant du point de vue historique, philosophique que linguistique, toujours dans la perspective d'une culture pluridisciplinaire.

A cela, en renforcement de cette démarche, s'ajoutera à partir de la rentrée 2009, en licence 3 (histoire, philosophie et lettres classiques), un séminaire sur la culture et civilisation de l'Europe.

En histoire, histoire de l'art et géographie, en philosophie, l'Europe tient une place de choix dans les enseignements. Suite aux recommandations de l'évaluation, un cours d'histoire contemporaine s'inscrit, à la rentrée 2009, dans une connaissance des problématiques contemporaines : les foyers de tension dans le monde d'après 1945, incluant la question des décolonisations, la guerre froide, les conflits régionaux (1945-1990) jusqu'à l'émergence d'un monde multipolaire (de 1991 à nos jours).

Enfin, l'origine internationale des étudiants de l'Institut favorise les échanges naturels des cultures non seulement européennes mais aussi mondiales. Pour l'année 2008-2009, des américains, belges, mexicain, franco-allemand, gabonais figuraient parmi les étudiants.

Des contacts sont envisagés pour favoriser des partenariats avec des établissements universitaires européens mais la finalisation de tels liens est encore prématurée.

#### ***5) Remarques concernant l'évaluation de la licence de philosophie***

Il est recommandé d'ouvrir l'enseignement en « dépassement des considérations morales » et d'étendre les problématiques vers la connaissance des philosophies allemandes, italiennes, anglo-saxonnes révélées après le XVIII<sup>e</sup> siècle ».

En raison du manque de visibilité des enseignements dispensés dans les divers cours et suite aux recommandations présentées, nous avons augmenté les cours de philosophie moderne et contemporaine en doublant le cours de philosophie moderne et contemporaine sur la licence 2 et 3 (2 x 2 h/semaine), tout en maintenant le cours de 2<sup>ème</sup> année spécifique sur E. Kant (2h/semaine).

Il est dit dans le rapport que « la mention de « philosophie » est concentrée autour de questionnements relatifs aux pensées et aux croyances. » Sans doute l'auteur du rapport n'a-t-il remarqué que le cours de licence 2 (« croyance et foi ») qui ne représente qu'un cours de 2 h sur l'une des trois années que comporte la licence. L'ensemble des enseignements philosophiques ne

peut tomber sous cette remarque. Les enseignements donnés en philosophie se placent sous le mode de la raison mais il est aussi intéressant d'examiner les rapports qu'elle entretient avec la croyance et l'incroyance, notions qui sont abordées dans la problématique du cours mentionné.

En revanche, il est vrai que la liste et la variété des auteurs étudiés n'apparaissent pas suffisamment dans l'ensemble des contenus de cours, présentés de façon trop succincte. Il est clair que nous ne limitons pas les enseignements philosophiques à Aristote, St Thomas d'Aquin et Descartes, même si leur connaissance constitue une des richesses de notre établissement. Ainsi en première année, les cours de philosophie de la nature, de psychologie et de philosophie morale abordent de nombreux auteurs à travers les siècles abordés de façon transversale avec les problématiques spécifiques de chaque cours. Voir à cet égard les nouvelles maquettes de programmes refondues pour l'année 2009-2010 et l'exemple du cours de philosophie de la nature en document joint en annexe.

Enfin, il est dit que « les composantes sociales et économiques des grands courants de la philosophie depuis les Lumières jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle ne sont pas abordées. » C'est inexact mais peu lisible sur notre présentation : ces questions sont bien sûr prises en compte dans le cadre de l'approche du contexte de la pensée des auteurs de philosophie moderne et contemporaine, d'une part, et du cours d'histoire des idées politiques (licence 3) d'autre part : par exemple : l'influence de la révolution industrielle sur l'émergence du libéralisme et du socialisme.

## *6) Remarques concernant l'évaluation de la licence d'histoire*

Contrairement à certains établissements, l'Institut étant désireux de faire acquérir à ses étudiants une formation historique globale ne faisant l'impasse sur aucune période partage ses enseignements sur les quatre divisions mentionnées qui s'articulent selon une cohérence chronologique tout au long des trois années de la licence. Les cours présentés dans le cadre de la maquette 2008 laissaient entendre certaines absences qui n'étaient pas d'ordre structurel mais conjoncturel : insistance sur l'histoire de l'Église au XIX<sup>e</sup> siècle, liée à un cours provisoire, puisque, d'une façon générale, les cours, tout en conservant les grandes divisions annoncées, ne sont pas pour autant immuables dans leurs contenus.

Néanmoins, des réformes de programmes avaient été initiées avant même la réception du rapport d'évaluation. Elles vont dans le sens de ses recommandations.

Avec notamment :

- un doublement d'heures de cours en deuxième année de licence sur les civilisations antiques du Moyen Orient et du bassin méditerranéen : Mésopotamie - Assyrie - Hittites - Hébreux - Égyptiens
- une refonte de l'histoire contemporaine avec une troisième année de licence qui retrouve un cours d'histoire plus récente sur deux semestres :
  - Semestre 5 : Les foyers de tension dans le monde après 1945 : décolonisations, guerre froide et conflits régionaux (de 1945 à 1990)
  - Semestre 6 : Les foyers de tension dans le monde après 1945 : Naissance d'un monde multipolaire (de 1990 à nos jours).
- Une insistance sur la méthodologie propre au travail de l'historien pour guider les étudiants dans la découverte et l'approfondissement du travail scientifique universitaire propre à leur discipline. Une heure par semaine est ainsi ajoutée à cet effet sur les 4 premiers semestres de la licence.
- Dans une optique d'ouverture sur le monde professionnel, a été confié à un professeur chercheur en archéologie un cours ouvert tant aux étudiants de lettres classiques que

d'histoire de troisième année de licence, pour leur faire découvrir les méthodes et le métier d'archéologue, le cours s'articulant sur les points suivants :

Histoire de l'art et archéologie du monde romain I<sup>er</sup>-VI<sup>e</sup> siècles.

Étude des sources - Méthodes et techniques de l'archéologie romaine -

Élaboration d'un dossier documentaire et traitement de l'information -

Orientation professionnelle et découverte en situation

- Une réactualisation du programme de géographie des populations et de géographie économique a été opérée en conservant les séances de découverte sur le terrain, lesquelles ne figuraient pas sur le dossier de présentation. (Cf. programme rénové de géographie)

### *7) Remarques concernant l'évaluation de la licence de lettres classiques*

La revitalisation du latin notée dans le rapport participe effectivement de la richesse de l'Institut qui s'efforce de mettre en valeur la spécificité des langues anciennes. Avec l'université Paris IV Sorbonne, l'Institut contribue modestement au maintien de la connaissance des langues latine et grecque, dans le cadre d'une licence de lettres classiques et ce pour toute la région Île-de-France. L'hébreu a été par ailleurs enseigné à l'Institut et est toujours susceptible de retrouver sa place en option d'enseignement.

L'Institut s'inscrit dans un mouvement mondial de redécouverte du latin avec des liens actifs et des échanges avec les États-Unis, le Canada, l'Europe du Nord, la Belgique, l'Italie, des pays de l'Europe de l'Est. Ces liens se concrétisent par des liens sur des sites internet de langue et de culture latine, des colloques et séminaires internationaux assurés en latin, une redécouverte de l'idéal humaniste latin qui s'est exprimé dans cette langue non seulement en littérature mais aussi en sciences, en histoire jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. Nos étudiants de lettres classiques y participent durant les vacances universitaires.

Dans le cadre des cours, 1 h 30 par semaine est consacrée à ce type d'approche du latin. L'expérience prouve que ce mode d'enseignement dynamise la compréhension et la fréquentation des auteurs classiques et tardifs et facilite l'accès aux œuvres, y compris les plus classiques.

En ce qui concerne l'étude des littératures grecque et latine, la littérature païenne est l'objet de deux années d'études et la littérature chrétienne qui constitue l'essentiel de la production littéraire des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles fait l'objet d'une année d'étude. La remarque du rapport concernant ce point du programme manque donc d'objectivité.

### *8) Remarques concernant les lacunes du dossier*

Les statistiques sur les étudiants et sur leur suivi après leur sortie de l'Institut sont effectivement lacunaires faute d'un suivi systématique et renseigné de l'évolution professionnelle de nos anciens étudiants. Cela fait partie des efforts que nous engageons pour les prochaines années. Nous ne pouvons donner avec fiabilité des statistiques d'environ la moitié des anciens étudiants.

***Conclusion :***

L'Institut Universitaire Saint-Pie X occupe une place privilégiée dans les établissements privés d'enseignement supérieur qui, tout en gardant sa spécificité de culture générale et enracinée sur les humanités classiques permet véritablement à ses étudiants d'acquérir des formations professionnelles diverses en dehors des métiers de l'enseignement, après s'être enrichis d'une réelle formation et culture générales : direction des ressources humaines, chef d'entreprise, musicologie, officier militaire, assistante de direction, métiers de la finance sont quelques cas concrets de débouchés récents, en dehors de l'enseignement.

Quant aux études suivies après l'Institut, on note lors de ces dernières années : Paris IV, Sorbonne Master 1 ou 2 en lettres, Sciences politiques, INALCO, études de psychologie, école de musique, concours de recrutement de l'enseignement (CAPES, Agrégation) composent les récentes réorientations de nos étudiants. Sans oublier les étudiantes qui cessent leurs études après la licence ou un Master 1.

A l'heure d'une nécessaire faculté d'adaptation requise sur le marché de l'emploi et ce, au niveau international, on observe que la possession d'une formation générale philosophique, historique et pluridisciplinaire en général favorise la capacité de mobilité et d'appréhension des problématiques contemporaines qui expliquent l'étonnante diversité du devenir professionnel de nos anciens étudiants.

Paris, le 16 juillet 2009

Le Recteur  
Ab. Philippe Bourrat

P.J. Pour information : les nouvelles maquettes de licence de philosophie, histoire et lettres classiques.

# Annexe 1

**Géographie des Populations. HI112 2h/semaine (2009-2010)**

**I. Répartition de la population mondiale**

1. Facteurs géographiques
2. Facteurs historiques
3. Diversité linguistique
4. Géographie des religions
5. Grandes aires culturelles
6. Populations rurales
7. Urbanisation dans le Monde

**II. Problèmes démographiques**

1. La transition démographique
2. La transition épidémiologique
3. Perspectives démographiques (échelle mondiale, européenne et nationale)
4. Politiques natalistes dans le monde
5. Statut de la femme. Statut de l'enfant

**III. La mobilité spatiale des populations**

1. Migrations : typologies
2. Migrations internationales
3. Les diasporas

**IV. Enjeux stratégiques de la société contemporaine.**

1. Intégrations
2. Acculturations
3. Géographie du travail
4. Géographie culturelle et sociale de la consommation
5. L'accès à l'eau. La malnutrition et les famines
6. Problème de la délinquance

**Géographie économique HI312 2h/semaine (2009-2010)**

**I. Les fondements géographiques de l'économie**

1. Cadres, acteurs, horizons de la vie économique
2. Mondialisation
3. Système de valeurs et système de prix
4. Géographie des facteurs de production et des systèmes de gestion
5. Géographie de l'information
6. Géographie du travail et des capitaux

**II. Les formes géographiques de la vie économique**

1. Géographie des marchés
2. Métropolisation
3. Géographie des activités agricoles
4. Géographie industrielle
5. Géographie des activités tertiaires.
6. Spécificités de la géographie des transports
7. Géographie des activités touristiques

**III. Les conséquences géographiques et écologiques des activités économiques**

1. Géographie de la consommation
2. Géopolitique de la faim
3. Géographie des inégalités
4. Géographie des atteintes sur l'environnement
5. Commerce équitable
6. Développement durable.
7. « Pathologies » économiques au XXI<sup>e</sup> siècle

Licence 1 de philosophie

Philosophie de la nature

3 heures par semaine sur les semestres 1 et 2

Introduction : Qu'est-ce que la philosophie de la nature ?

La philosophie de la nature est-elle une science ?

Philosophie de la nature, mathématique et métaphysique

I La nature en général pour les présocratiques et Platon

II Multiplicité et unité de la nature

A : Parménide, Thalès, Héraclite, Anaxagore, Démocrite, Aristote

B : Une conception dynamiste et mécaniste de la nature (Marx et Darwin)

C : La matière en transformation ?

III. La nature : entre hasard et possession

A : Nature naturée et nature naturante

B : Art et Nature : Se rendre maître et possesseur de la nature (Descartes, Bacon, Marx)

C : La causalité

D : Nature et Hasard (Monod : *Le hasard et la nécessité*)

E : La nécessité règne-t-elle dans le Cosmos ? (Science ou animisme)

IV Comprendre le mouvement

A : La quantité concrète et la quantité continue

B : Le mouvement est-il une illusion (Zénon d'Elée) ?

C : La conception aristotélicienne du mouvement.

➤ L'infini a-t-il une réalité ?

A : L'infini mathématique, l'infinité du temps et de la génération

B : L'existence d'un corps infini (l'univers et l'infini)

C : Un infini potentiel vers un infini en expansion

D : Les propriétés de l'infini

➤ L'espace

A : L'espace a-t-il une réalité ? (Kant : l'espace : forme a priori de la sensibilité)

B : L'espace est-il plein ou vide ?

C : L'espace est-il une limite, a-t-il une limite ?

➤ Le temps

A : Le temps est-il une réalité objective (Kant : le temps forme de la sensibilité) ?

B : Le temps est-il fait d'instant ? est-il continu ?

C : Comment l'humanité s'intègre dans le temps ?

➤ Le cosmos et le divin

A : L'empirisme anglo-saxon (Berkeley, Hume (*Essai sur l'entendement humain*), Mill)

B : Le kantisme : les formes a priori et les idées (Critique de la raison pure)

C : L'argument ontologique (Saint Anselme, Descartes, Leibniz)

D : Le mouvement : une preuve cosmologique (Thomas d'Aquin)

E : Le divin dans le cosmos (Spinoza, le Brahmanisme)

F : Le premier moteur et l'instant (Aristote)